

LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE

MIETTES

La fête du Travail n'a pas eu tout l'éclat auquel on s'attendait, et la cause en est à la pluie qui ce jour-là s'est montrée particulièrement agressive. Pourtant la messe n'en a pas moins été chantée pour attirer les bénédictions du ciel sur le travail et sur les travailleurs, et les quelques cents ouvriers, qui s'étaient rendus à l'église, ont pu entendre le sermon qui leur était destiné.

La partie religieuse de la fête ne laisse donc rien à désirer. C'est la partie principale au sentiment de la grande masse des ouvriers, et ce sont eux qui ont raison. En effet, selon la parole de l'Écriture, c'est en vain que l'on travaille, si ce n'est pas Dieu qui édifie, qui construit, qui travaille avec l'ouvrier. La question sociale, la lutte des classes n'aura jamais d'autre solution définitive que celle que l'on aura demandé à Dieu de lui donner.

Cette question du travail n'offre pas encore ici les dangers qu'elle présente ailleurs. Nos ouvriers, encore chrétiens, savent mettre un frein aux convoitises qu'on leur suggère ; la prospérité réelle, qui règne en notre pays, les met à l'abri de la misère vraie ; les salaires qu'on leur paie, sans être aussi élevés qu'aux États-Unis, leur permettent de vivre honorablement, sinon dans le luxe et l'abondance, au moins dans une modeste aisance qui leur donne tout ce qui est nécessaire à la vie.

Pourtant les idées socialistes commencent à se glisser dans le pays, surtout dans nos grandes villes. Il est donc nécessaire de prévenir nos gens contre l'erreur, de les mettre en garde contre les utopies funestes. C'est ce que font généralement nos prédicateurs appelés à parler au jour de la fête du Travail !

Les paroles sont belles, mais les actions valent encore mieux. Il faudrait donc penser à faire des actions dans la vie sociale, à diriger nos ouvriers et nos patrons dans leurs unions, dans leurs relations mutuelles. Il faudrait rapprocher ensemble les riches et les pauvres, les capitalistes et les prolétaires. Ce n'est pas quand la guerre est déclarée qu'il convient de parler de la paix, qu'il faut penser à assurer la paix. C'est avant la guerre, avant les hostilités, et surtout avant que les esprits soient aigris de part et d'autre qu'il est utile de faire des alliances, d'entretenir de bonnes relations, de régler à l'amiable toutes les petites difficultés qui peuvent se présenter. C'est pendant la paix que se fondent les amitiés durables parce que c'est alors que l'on se peut mieux connaître et mieux estimer.

Nos ouvriers ont leurs réunions nationales ou internationales, où ils se rencontrent eux, où ils se parlent, où ils s'encouragent, mais où aussi ils ne voient toute chose que du point de vue du prolétariat. De leur côté, les patrons vivent entre eux, et ne causent guère avec leurs ouvriers des questions qui intéressent le capital autant que le travail. Pourquoi n'aurait-on pas au Canada comme ailleurs ces syndicats mixtes où patrons et ouvriers fraternisent, où ils s'expliquent entre eux, se comprennent et s'entendent pour le grand bien des uns et des autres.

Sans doute, à Saint-Hyacinthe, on ne voit pas beaucoup l'utilité de ces syndicats. Si toutes les villes ressemblaient à la nôtre, il n'y aurait guère de question

ouvrière. Les relations entre les patrons et les ouvriers sont excellentes. Mais précisément parce que tout va bien, on devrait peut-être prendre les moyens d'assurer la permanence de cet état d'esprit, de cet accord entre le capital et le travail, qui nous fait tant d'honneur.

Nos écoliers et nos écolières abordent eux aussi cette semaine la question du travail. Toutes nos maisons d'éducation ouvrent leurs portes à des élèves plus nombreux que jamais.

Il est bien peu de parents aujourd'hui qui négligent le devoir de faire instruire leurs enfants, c'est peut-être pour cela qu'on veut, nous donner l'instruction obligatoire !

M. L.

St-Hyacinthe, 5 sept. 1906.

Le subside aux provinces

L'événement attendu avec impatience par tous ceux qui suivent le mouvement politique au pays, est bien la conférence qui doit avoir lieu à Ottawa, vers la fin du mois courant, entre les autorités fédérales et provinciales, au sujet de la révision du subside. Quel en sera le résultat, nul ne le sait, mais nous pouvons espérer—M. Lemieux l'a explicitement déclaré à Chambly dimanche—que les délégués seront attentivement écoutés et que justice sera rendue. Comme on le sait, le paiement du subside est une des questions du programme de M. Gouin qui en octobre dernier s'est rendu lui-même auprès de quelques-uns de ses collègues des autres provinces confédérées afin de les consulter sur l'opportunité de demander l'augmentation du versement que fait annuellement aux provinces le gouvernement d'Ottawa. Les discours des politiciens et l'attitude de la presse canadienne nous a fait connaître le double courant d'opinion entretenu au sujet de cette question. Le pacte de 1867 ne doit pas être modifié disent les uns. S'il y a pénurie dans les provinces, à ces dernières d'employer le remède en usage dans les états américains : la taxe directe. D'autres prétendent, et avec raison, qu'il est souverainement injuste de faire peser sur les provinces toutes les dépenses de développement qui contribuent à grossir la caisse fédérale. Aux premiers, il suffirait de dire que le régime américain qui reconnaît à chacun des états un souveraineté propre n'est pas du tout semblable au nôtre. Avant 1867 les revenus des provinces étaient contrôlés, par elles seules, et ce n'est pas sans réserves que les représentants du Bas-Canada, qui siégèrent à l'assemblée des "Pères," consentirent à les verser dans la caisse fédérale. La taxe directe, nul n'en veut chez nous, aussi nos législateurs firent entrer dans le règlement confédératif une clause obligeant le gouvernement fédéral à remettre annuellement aux provinces, une proportion équitable des revenus qu'elles lui abandonnaient.

Les bases sur lesquelles furent repartis les subsides étaient-elles justes, logiquement fondées ? C'est ce que devront discuter les membres de la conférence, favorables au réajustement du subside. Certains hommes éclairés basant leur calcul sur l'augmentation de la population et sur l'évolution sérieuse des provinces ne craignent pas de dire que le subside actuel n'est plus raisonnable.

Chaque âme ajoutée à notre province augmente les frais de la justice, de l'agriculture, de la colonisation, de l'instruction publique, mais elle contribue à grossir les revenus des douanes et de l'accise, revenus abondonnés par nous au pouvoir fédéral en 1867, et en considération desquels ce dernier nous verse tous les ans, une somme spécifiée de \$70,000 et en plus une autre somme de \$89,252.80 soit 80 cents par tête de la population de 1861 qui était de 1,111,566 âmes.

Comment la province de Québec peut-elle rejoindre les deux bouts avec la modique somme qu'elle retirait en 1867, quand les dépenses, de \$867,252,86 qu'elles étaient, alors, ont atteint l'an dernier le chiffre énorme de \$2,237,840.90.

Que faire ? Si les gouvernements provinciaux taillent dans leurs limites pour se créer des revenus, on crie haro aux prétendus dilapidateurs des ressources nationales !

Si une taxe nouvelle est imposée, c'est un tolle universel. Le gouvernement provincial actuel en a su quelque chose lorsqu'il a taxé les transactions de bourse et les commis-voyageurs.

Encore une fois, la conférence de septembre 1906 n'est pas un événement insignifiant et si M. Gouin est assez heureux pour nous obtenir ce qu'il demande il aura bien mérité de la province, car nul ne doit ignorer que les efforts tentés dans le même sens par Chapleau, en 1881 ; par Mousseau, en 1883 ; par Mercier, 1889 et par Parent, en 1903, ont été malheureusement, infructueux.

A la Métairie

Les Révérendes Sœurs Hospitalières du village de la Providence, directrices de la métairie Saint-Joseph, qui, en 1898, a été le théâtre d'un si terrible incendie, ont subi lundi soir, encore de bien lourdes pertes causées par la destruction complète de cinq vastes bâtiments renfermant une grande partie des récoltes de l'année, d'une basse-cour considérable et d'une porcherie remplie d'animaux.

Les dommages s'élèvent dit-on, à environ \$8,000. Voici quelques détails sur cet incendie.

Vers huit heures lundi soir, le personnel de la métairie réuni dans la grande salle de récréation de la maison, assistait à une séance de lanterne magique donnée par M. l'abbé H. Béland, à l'occasion de la fête de la supérieure, Sœur Grenon, lorsque tout à coup, la cloche d'alarme installée au dehors de l'édifice résonna lugubrement.

"C'était un sourd-muet du nom de Henri Morel, domestique du couvent, qui venait d'apercevoir des flammes sortant des bâtiments et qui dans son zèle de bon serviteur, donnait l'éveil. En un instant tous les domestiques étaient rendus sur les lieux de l'incendie dont la lueur lugubre dans la nuit noire, faisait accourir toute notre population.

Comme on le sait le village de la Providence n'est pas incorporé à la cité de Saint-Hyacinthe, et il n'a aucun moyen de combattre le feu. Aussi c'est avec un jet d'eau de ridicule pression et des seaux que les domestiques du couvent, aidés des citoyens, durent lutter jusqu'à l'arrivée de la brigade du feu de Saint-Hyacinthe.

En un clin d'œil le chef Berthiau-

me avait fait installer la pompe, étendre plus de 1,400 pieds de boyaux et placer ses habiles pompiers, dont l'ardeur, le zèle et l'énergie ne font jamais défaut. La tâche n'était pas insignifiante puisqu'il s'agissait de sauver à droite une étable remplie de bêtes à cornes, et à gauche la métairie elle-même, pour laquelle on craignait fort. Ce double et hardi travail, nos pompiers l'ont accompli avec succès, et à maintes reprises la foule innombrable, qui suivait avec intérêt la lutte qu'ils livraient aux flammes envahissantes, les a frénétiquement applaudis.

Nombre de citoyens ont aussi déployé un beau zèle et contribué pour beaucoup à maîtriser le terrible élément.

A minuit, la pompe à incendie fonctionnait encore, mais le feu était sous contrôle depuis quelques heures déjà.

Quelle est la cause de l'incendie ? On l'ignore absolument.

L'opinion générale est que le feu a été allumé accidentellement.

C'est une sérieuse perte qu'éprouvent les religieuses ; les bâtiments détruits n'étant que très légèrement assurés.

Ottawa.—Il avait été suggéré dernièrement aux autorités impériales que, si la conférence coloniale qui doit se tenir en mai prochain était remise à plus tard il serait préférable de la tenir au Canada.

Les autorités impériales ont répondu à cette suggestion qu'on ne pouvait songer à ajourner la conférence après le mois de mai, cette date ayant été choisie avec l'assentiment des autres gouvernements coloniaux qui doivent être représentés à la conférence.

Les provinces maritimes souffrent, elles aussi, de la rareté de la main-d'œuvre ; les mines de charbon du Nouveau-Brunswick se voient incapables de maintenir leur production au niveau de la demande, faute de mineurs. Et les autorités provinciales ont obtenu en conséquence du Pacifique Canadien l'assurance qu'aucune excursion pour la récolte de l'Ouest ne serait plus organisée cette année à St-Jean, ni à Halifax, ni au Cap Breton.

Sherbrooke.—Le Dr Isidore Frégeau, est décédé en cette ville, dimanche, à l'âge de 73 ans. Le défunt était né à St-Pie de Bagot, et avait fait ses études classiques au Séminaire de St-Hyacinthe. De 1881 à 1886, M. Frégeau siégea à la législature comme représentant conservateur du comté de Shefford.

Les principaux pays du monde producteurs de sardines en conserves, sont la France, le Portugal, la Norvège et l'Amérique. Les variétés et sous-variétés de sardines de ces différents pays sont nombreuses et forment un groupe intéressant. Il faut quand même admettre que les véritables sardines appartiennent à l'Atlantique, sur les côtes de France, notamment, et celles de la Méditerranée. Les sardines par excellence sont un produit des eaux et des fabriques françaises. Elles sont incontestablement supérieures aux sardines de tous autres pays du monde.

Les officiers des douanes de Montréal avertissent tous les propriétaires de chaloupes à moteur qui désirent faire un voyage dans

les eaux canadiennes, qu'il leur faudra un permis du service des douanes américaines, établissant qu'ils viennent ici en voyage seulement. A moins d'avoir un tel permis, les propriétaires devront se rapporter aux officiers de douanes canadiennes sous peine de se voir confisquer leurs embarcations.

Une augmentation du prix des chaussures est chose inévitable dans un avenir assez rapproché, à Montréal. Les manufacturiers ont décidé de vendre leurs produits plus cher, et naturellement les marchands de détail devront faire de même. Nos manufacturiers disent cependant que l'augmentation ne sera pas aussi forte qu'on l'a annoncé dans d'autres villes.

Si nous ajoutons à la valeur de la récolte de blé, de l'orge et de l'avoine, au Nord-Ouest, les récoltes que produit l'industrie laitière, on croit ne pas exagérer en disant que le tout formera l'énorme montant de cent millions de dollars.

Durant l'exercice financier terminé le 30 juin 1906, le gouvernement canadien a payé, en subventions pour aider les industries du pays, la somme de \$3,088,407, soit une augmentation de \$226,058 sur l'année précédente.

Ottawa.—Son Excellence Mgr Sbarretti quittera Ottawa le 15 courant pour Rome. Le délégué apostolique au Canada ne fait ce voyage pour aucune mission spéciale, mais va simplement faire sa visite annuelle au Vatican.

L'agent commercial canadien, à Mexico, dit que les négociations engagées par le syndicat anglais avec le gouvernement mexicain pour l'établissement d'une ligne mexico-canadienne, sur le Pacifique, procèdent d'une façon satisfaisante.

Si le Mexique accorde un subside à la ligne, le Canada en fera autant de son côté.

La dernière évaluation de la récolte de blé dans l'Ouest et celle du "Manitoba Free Press," qu'il a publiée au commencement de cette semaine, et qui la place à 90 millions de minots, soit un rendement moyen de 19 minots à l'acre.

A la dernière réunion du conseil des ministres à Québec, le juge Carroll a été nommé membre du Conseil de l'Instruction Publique.

A Belœil, l'épouse de M. Prosper Bernard, cultivateur, âgée de 82 ans, ayant voulu allumer son poêle mit le feu à ses vêtements. Elle parvint à l'éteindre, mais la fumée l'asphyxia et elle tomba inanimée. Quand M. Bernard, attiré par le bruit de la chute du corps sur le plancher, accourut, il trouva sa femme morte.

On désigne M. Gabriel Marchand, fils de l'ancien premier ministre de la province, comme candidat dans St-Jean et Iberville, en remplacement de M. Demers, nommé juge.

LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PUBLIÉ A ST-HYACINTHE, P. Q.

ABONNEMENT
Un an.....\$1.00
6 mois..... 0.50

ANNONCES
1ère Insertion (à la ligne).....10c
Insertion subséquente (1a ligne).....5c
Annonces à long terme à prix modéré.

A. DENIS, Directeur-Propriétaire.
EUGÈNE LAMARCHE, Rédacteur.

ST-HYACINTHE, 7 SEPT. 1906

Rome.—Sa Sainteté le pape Pie X tient à être renseigné quotidiennement sur tous les événements se rapportant à l'Eglise catholique dans les différents pays, événements notés dans les journaux. C'est pourquoi Sa Sainteté a établi un nouveau système de dépouillement de tous les principaux journaux de France, d'Italie et d'Espagne. Ces journaux sont lus par des Prélats qui découpent les articles qui intéressent le pape et les collent dans des cahiers qui sont ensuite remis au pontife par le cardinal secrétaire d'Etat.

Le Pape tient à lire lui-même les journaux Italiens catholiques. Les journaux anglais et américains sont lus par le cardinal secrétaire d'Etat qui possède très bien la langue anglaise. De cette manière, il est bien rare qu'un fait d'importance échappe à l'attention des autorités du Vatican, qui sont au courant de la situation de l'Eglise dans le monde entier.

A Kiel, (Russie), une perquisition faite à la résidence de M. Minniko, juge enquêteur pour les crimes politiques a amené la découverte que ce magistrat était lui-même membre des organisations révolutionnaires et que sa résidence servait de quartiers généraux pour la propagande terroriste dans le pays.

Le cabinet fédéral a nommé M. Demers, député de St-Jean et Iberville, juge de la Cour Supérieure, pour le district de St-François à Sherbrooke ; l'honorable M. McCorkill, trésorier provincial, juge de la Cour Supérieure pour le district de Québec, et M. Eugène Lafontaine, avocat, de Montréal, juge de la Cour Supérieure, pour le district de Montréal. M. le juge Lemieux, de Sherbrooke a été choisi pour succéder à Québec à M. le juge Langelier, nommé juge en chef.

M. Théophile Paré, ex-député à la Législature manitobaine, vient d'entrer dans une époque importante de sa vie. Agé de cinquante six ans il est, grâce à un privilège tout spécial accordé par le Saint-Siège, prêtre depuis un mois, après avoir pendant sa vie politique, combattu vaillamment pour la cause catholique au Canada et surtout au Manitoba. Fils de M. Louis Paré, ex-maire de Lachine, M. l'abbé Théophile Paré est l'un des rares Canadiens qui ont obtenu la faveur d'entrer dans les ordres à cet âge avancé.

M. Henri Laurier, protonotaire de la Cour Supérieure du district d'Arthabaska est mort d'une syncope de cœur, à Arthabaska-ville, dimanche soir. Le défunt était le demi-frère de Sir Wilfrid Laurier et de M. Charlemagne Laurier, député de l'Assomption aux Communes.

Feu Henri Laurier, était né à Saint-Lin il y a 43 ans.

Il semble définitivement arrêté que la conférence des premiers ministres de chaque province, ainsi que des membres de leurs cabinets respectifs avec le premier ministre du Canada et quelques membres du cabinet fédéral, aura lieu à Ottawa, mardi, le 25 septembre.

La Cour Suprême de la Nouvelle-Ecosse a entendu les plaidoyers des avocats de M. Fielding et de son adversaire sur la question du rapport à être adressé par la Cour à l'Orateur de la Chambre des Communes, déclarant l'élection de M. Fielding annulée. Comme l'appel ne porte que sur la question de la responsabilité de M. Fielding et ne tombe pas au jugement annulant l'élection, la Cour semble d'avis qu'elle peut faire rapport en même temps à l'Orateur et à la Cour Suprême fédérale. Mais elle n'a pas pris encore de décision. L'Orateur de la Chambre ne peut ordonner une nouvelle élection avant d'avoir reçu le rapport des juges.

Rome.—Les délégués de la Compagnie de Jésus, venus de toutes les parties du monde pour procéder à l'élection d'un général, siègent actuellement en conclave à Rome. Les premières séances ont été consacrées à l'audition du rapport du R.P. Freddi, général intérimaire, depuis la mort du R.P. Martin, et à l'étude de plusieurs questions intéressant particulièrement la congrégation.

A la séance de lundi les délégués ont considéré une proposition faite par le R.P. Rudolf Meyer, de St-Louis, Missouri, à l'effet d'ériger en nouvelle province, la mission des Jésuites au Canada. La question avait été soumise au R.P. Martin, quelques mois avant sa mort, et il s'était prononcé en faveur de cette transformation. Les délégués résoudront la question avant la fin du conclave.

L'histoire d'une mère

Elle raconte comment les Pilules Roses du Dr Williams ont sauvé sa fille

L'anémie est le nom que les médecins donnent au manque de sang. C'est une maladie qui affecte presque toutes les filles dans leur adolescence. A l'âge d'adulte la femme a besoin d'un nouvel approvisionnement de sang qu'elle ne peut obtenir. Pendant des mois, sa force, sa vie même s'en vont. Ni nourriture, ni aucun soin ne peuvent lui faire de bien. Aucune médecine ordinaire ne peut la sauver. Elle a besoin de sang nouveau. Du sang nouveau est la seule chose qui peut la rendre à la santé. Les Pilules Roses du Dr Williams font affectivement du sang nouveau. C'est pourquoi elles ne manquent jamais de guérir l'anémie. C'est aussi pourquoi elles sauvent d'une mort prématurée une foule de jeunes filles dont la santé et la force dépendent de l'abondance de leur sang. Mme Anson Clark, de Arden, Ont., dit : "Les Pilules Roses du Dr Williams ont été une vraie bénédiction pour ma famille, car deux de mes filles en ont fait usage avec un succès marqué. Quand ma fille aînée avait environ dix-sept ans, sa santé commençait à faire défaut. Son sang paraissait tourné en eau. Elle souffrait de maux de tête et d'étourdissements ; au moindre effort, son cœur palpitait violemment et elle ne pouvait pas monter les escaliers sans se reposer. Elle fut sous les soins d'un médecin pendant plus d'un an, et celui-ci disait qu'elle n'avait pas, dans tout son corps, plus de sang qu'une personne en santé n'en avait dans un bras. Le traitement du docteur ne lui fit pas le moindre bien. Elle paraissait décliner lentement. Alors elle fut affligée de l'herpès et ses mains devinrent presque comme de la chair vive. Vers ce temps-là, un voisin me conseilla d'employer les Pilules Roses du Dr Williams et elle commença à en prendre. Après en avoir pris pendant quelques semaines, nous pouvions constater une amélioration, son appétit devint meilleur et quelques cou-

leurs lui vinrent aux joues. Elle continua à prendre les pilules jusqu'à ce qu'elle en eût employé treize boîtes. Alors elle était aussi bien que jamais ; toute trace d'anémie et d'herpès avait disparu et depuis elle jouit de la meilleure santé. Plus tard ma plus jeune fille, âgée de quinze ans, commença à perdre la santé, mais grâce à l'expérience que nous avions eue des Pilules Roses du Dr Williams, nous savions où trouver la guérison, et après avoir pris quatre boîtes de pilules, elle était très bien. J'ai aussi employé les pilules moi-même pour les affections nerveuses avec un succès complet."

Le sang riche et rouge est le secret de la santé. Les Pilules Roses du Dr Williams sont le secret du sang riche rouge. Elles produisent effectivement du sang riche et rouge ; c'est pourquoi elles guérissent l'anémie, les maux de tête, de dos, l'indigestion, la prostration nerveuse, les palpitations du cœur, la névralgie, le rhumatisme, la sciatique, la danse de St-Guy et tous les maux qui rendent si misérable la vie de tant de femmes et de filles qui grandissent. Vendues chez tous les marchands de remèdes ou envoyées par la poste à 50 cents la boîte ou six boîtes pour \$2.50 par The Dr Williams Médecine Co., Brockville, Ont.

D'après un ordre en Conseil et en vertu de l'acte 62 Vict. chapitre 32, article 310, les sociétés suivantes :

"Société de Secours Mutuels Italienne", "The Independent Order of Oddfellows", "Manchester Unity Friendly Society, Montreal District", "Union St-Vincent de Montréal", and "l'Union St-Joseph des Artisans du village de Mégantic", ont été avisées qu'elles n'ont plus de permis de faire des opérations dans la province de Québec, pour n'avoir pas fourni de rapport au gouvernement suivant les exigences de la loi.

St-Damase.—Nous avons à regretter un accident qui a failli coûter la vie à un jeune paroissien. Dans la soirée de samedi dernier, durant un bal donné dans une maison du haut de la rivière, un incendie se déclara dans la grange, où se trouvaient tous les chevaux des invités. M. Vigeant, en voulant sauver son cheval, se brûla gravement le cou et la tête. On ne sait quelles seront les suites de ces brûlures. On croit que le feu a été mis par vengeance.

A partir du 15 septembre prochain, Sir Alexandre Lacoste, juge en chef de la Cour d'Appel, aura droit à sa pension de retraite. On escompte déjà sa démission et les rumeurs vont leur train concernant sa succession. On a parlé de l'hon. M. Brodeur et aussi de l'hon. M. Gouin. Voici maintenant que l'on mentionne le nom de Sir Louis Amable Jetté, qui profiterait de l'occasion pour remonter sur le banc. Qui serait nommé lieutenant-gouverneur à sa place ? (La Patrie).

A Washington, trois navires de guerre espagnols capturés par la flotte de Dewey dans le port de Manille, le 1er mai 1898, ont été vendus à l'enchère au prix de \$10. La vente avait été annoncée dans plusieurs ports asiatiques, la mise à prix ayant été fixée à \$28 pour chacun de navires. Ces trois navires étaient l'Alby, le Manilino et le Mindanao. Le prix de vente a couvert les frais d'annonces.

On exprime aujourd'hui la crainte de voir bientôt la fin des ressources minières du Yukon. Le temps serait près d'arriver où ce territoire serait rendu tout entier aux tribus d'Indiens nomades, aux trappeurs et aux marchands de fourrures.



HENRI MARIN
Magasin de Chaussures
61 RUE ST-FRANÇOIS
Place du Marché
ST-HYACINTHE
ASSORTIMENT GENERAL DE CHAUSSURES POUR
HOMMES FEMMES ET ENFANTS
Spécialité : La célèbre Chaussure Américaine pour Dames.
DOROTHY DODD
Valises, Sacs de voyage, etc.

BISSONNET & BRODEUR
MARCHANDS-TAILLEURS

Buckley & Son's LONDON.
Notre assortiment de Chapeaux pour le printemps est maintenant au complet. Avis à ceux qui tiennent à se procurer ce qu'il y a de plus nouveau et de plus fashionable.
Le plus bel assortiment de Tweeds, Coles, Collets, Corps, et Caleçons, Chemises, Casquettes, Parapluies, etc., etc.
BISSONNET & BRODEUR,
Marchands-Tailleurs,
160 rue Cascades, St-Hyacinthe, Que.

Les brefs pour les élections d'Argenteuil et de Brôme, ont été émis : nomination, le 10 septembre et votation, le 17.

Voiture à Vendre
Une voiture basse, à 2 sièges, en parfait ordre, à vendre à bon marché. S'adresser au bureau de "La Tribune". j. a. c.

Carte
Ceux qui aiment à être bien mis, doivent s'adresser à un tailleur qui a fait ses preuves.
Tout St-Hyacinthe connaît M. J. E. Gosselin, et tout le monde sait qu'il n'a pas son égal pour la coupe des habits.
M. Gosselin qui est allé se perfectionner à New-York, vient d'ouvrir un magasin au No 121 rue Cascades, porte voisine de Choquette & Flibotte, où il est prêt à recevoir les plus difficiles et garantit donner satisfaction.
On trouvera chez lui un superbe assortiment de Tweeds dans les dernières nouveautés.
Done, s'il vous faut un habit de toilette, ou un complet fait d'une façon irréprochable de coupe et d'élégance ne manquez pas de vous adresser à
J. E. GOSSELIN,
Marchand-Tailleur,
rue Cascades,
St-Hyacinthe.
j. a. c.

QUEBEC SOUTHERN
Les trains du chemin de fer Quebec Southern quittent la gare de St-Hyacinthe aux heures suivantes :
Allant à Sorel, tous les jours excepté le dimanche, départ à 9.00 h. A. M. et 5.10 P. M., arrêtant à toutes les stations jusqu'à Sorel.
Allant à St-Jean, tous les jours, excepté le dimanche, départ à 10.00 h. a. m. et 5.45 p. m., arrêtant à toutes les stations sur le parcours de cette ligne jusqu'à Noyan Jc.

A. Blondin & Cie

PROMBIERS SANITAIRES
Poseurs d'appareils de chauffage, etc., Tuyaux de fer, Grès, Courroies en cuir et en caoutchouc, Pompes, Valves, etc., Ciment Portland, Briques à feu, Glaize à feu, etc.
Agrès complets pour Beurreries et Fromageries.
115 Rue Cascades,
ST-HYACINTHE, QUE.
à 17-07.

Synopsis des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien

TOUTE section paire des terres fédérales dans les provinces du Manitoba ou du Nord-Ouest, sauf 8 et 26 non réservée, peut être inscrite par toute personne qui est l'unique chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, pour l'étendue d'un quart de section de 160 acres plus ou moins.
L'inscription doit être faite en personne au bureau local des terres pour le district dans lequel la terre est située.
Le homesteader est obligé de remplir les conditions requises d'après l'un des systèmes ci dessous.
(1) Une résident de six mois au moins et la culture de la terre chaque année, pendant trois ans.
(2) Si le père (ou la mère si le père est décédé) du homesteader réside sur une ferme dans le voisinage de la terre inscrite, la condition de résidence sera remplie si la personne demeure avec le père ou la mère.
(3) Si le colon tient feu et lieu sur la terre possédée par lui dans le voisinage de son homestead, la condition de résidence sera remplie par le fait de sa résidence sur la dite terre.
Un avis de 6 mois par écrit devra être donné au Commissaire des terres fédérales à Ottawa, de l'intention de demander une patente.
W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.
N. B.—Cette annonce ne sera pas payée si la publication n'en a pas été autorisée.
à 1-1-07.

En Ville

M. L. O. Doray, N. P. de St-Denis vient de vendre à M. le protonotaire Jos. Roy, la propriété qu'il avait lui-même achetée de M. L. R. Ostiguy, ex-greffier de la cité.

—M. J. S. Raymond était à Sherbrooke mercredi.

—Lundi, 3 septembre, était le trentième anniversaire de la grande conflagration de St-Hyacinthe.

—Notre ténor canadien si avantageusement connu, M. Paul Dufault, est retourné à New-York après quelques semaines de vacance au pays.

—Nos échevins n'ont pas siégé vendredi.

La séance régulière du Conseil-de-Ville a été remise à ce soir.

—Dimanche soir, à 7 hrs. précises, aura lieu en l'église Notre-Dame du Rosaire, l'ouverture des exercices réguliers du dimanche.

—Les démonstrations ouvrières organisées à l'occasion de la fête du Travail, auront lieu dimanche le 16 du courant.

—La rentrée des élèves dans nos principales maisons d'éducation a eu lieu mercredi. Un grand nombre d'étudiants et d'étudiantes, s'y sont enrégistrés.

—Jeudi, le 13 septembre courant, à 10 hrs, a. m. l'hon. Jules Allard, ministre de l'Agriculture fera l'inauguration officielle de l'École de laiterie que possède en notre ville le gouvernement provincial.

—M. le chevalier et madame Joseph Nault, étaient à Saint-Jean dimanche, les hôtes de leur fille Madame Lemaire Saint-Germain.

A LOUER

Rue Dessaulles, près du Palais de Justice, maison de 10 appartements, chauffage à l'eau chaude, gaz et électricité. S'adresser à

A. DENIS,
15 rue du Palais.

—Notre ami Armand Boisseau, fils de M. F. X. A. Boisseau N. P. est parti mercredi pour Montréal où il terminera ses études classiques au collège Sainte-Marie.

—M. Saül Gendron, marchand-tailleur de Pawtucket R. I., était en ville cette semaine. M. Gendron venait faire l'entrée de sa fille Blanche, au couvent de Lapréntation.

EVÊCHÉ DE ST-HYACINTHE, }
le 29 Août, 1906 }

M. l'abbé Joseph Blais, curé de Saint-Elzéar, décédé le 25 du courant à l'Hôtel-Dieu, était membre de la Société d'une Messe—section provinciale.

A. M. DAOUST,
assist.-secrétaire.

—Les abonnés de la Cie de Téléphone Bell, à St-Hyacinthe ont maintenant l'avantage de communiquer par téléphone avec leurs voisins à St-Thomas d'Aquin et Lapréntation, la compagnie ayant terminé son réseau entre ces localités et la ville.

—Il nous fait plaisir d'annoncer que notre concitoyen M. T. J. Godbout, manufacturier, qui vient de subir à l'hôpital Saint-Charles de cette ville une sérieuse opération, est en bonne voie de rétablissement.

—A une assemblée des directeurs de la Société d'Agriculture du comté, tenue samedi premier jour du mois courant, sous la présidence de M. Horace Morfn, des résolutions de condoléances ont été votées à l'occasion de la mort de leur collègue, Nephthalie Lagassé.

—C'est jeudi, le 13 du courant, qu'aura lieu au Rond Laframboise l'exposition annuelle du comté de Saint-Hyacinthe.

On dit que l'honorable Jules Allard, commissaire provincial de l'Agriculture y sera présent.

—Un sérieux feu de cheminée s'est déclaré mercredi midi chez M. Henri Lamoureux, coin des rues Girouard et Bourdages. La fumée épaisse et suffocante qui remplissait déjà la maison à l'arrivée des pompiers, a paralysé quelque peu les efforts de ces derniers, néanmoins après un travail considérable ils parvinrent à étouffer les flammes au moyen d'extincteurs chimiques qu'ils avaient à leur disposition.

—Mgr A. X. Bernard, évêque de cette ville était à Manchester, N. H., lundi. Il a présidé à la bénédiction des nouvelles cloches de la paroisse Sainte Marie, dont le pasteur Mgr Pierre Hévey, P. A., est son ami personnel.

L'évêque de Saint-Hyacinthe était accompagné de MM. les abbés Georges Dion, curé de Saint-Simon, Victor Chartier, curé de Saint-Hugues, T. Vincent, curé de Saint-Grégoire et A. M. Daoust, vice-chancelier du diocèse.

—On lit dans le "Pittsburg Age" : Les Menestrels Guy Bros. ont donné une représentation au théâtre de l'Avenue, hier soir et se sont montrés bien supérieurs aux troupes qui visitent d'habitude ce district. Leur morceau d'ouverture, intitulé *The hunters after the Chase* est un des plus beaux que nous ayons entendu. Leurs spécialités ont été fort goûtées.

Les Guy donneront une représentation, dans la salle du marché, mercredi soir, 12 septembre.

—La fête du Travail n'a pu être chômée lundi, à cause de la température grincheuse que nous avons eue ce jour-là. Il y eut cependant messe solennelle à la Cathédrale et sermon de circonstance prêché par M. l'abbé L. O. Roberge, le distingué orateur sacré que nous aimons toujours à entendre. Le comité d'organisation et quelques invités ont ensuite banqueté à l'hôtel Canada, où d'éloquents discours ont été prononcés. Il nous est impossible de donner un compte-rendu de ces fraternelles agapes, *La Tribune*, n'ayant pas eu l'honneur de recevoir une invitation.

—Les vastes écuries de MM. Louis Arpin et G. A. Charpentier, sises rue St-Dominique, ont été détruites par le feu dans la nuit de vendredi à samedi. Ce n'est qu'après une longue demi-heure de travail ardu que nos pompiers réussirent à circonscire les flammes.

Une vingtaine de chevaux se trouvaient alors dans les bâtiments ; tous ont été retirés sains et saufs, à l'exception d'une bête de prix qui a eu la tête sérieusement brûlée.

Les dommages s'élèvent à environ \$1,560.

—La Cie de Distillerie doit commencer prochainement la construction d'un immense bâtiment destiné à l'engraissement du bétail. Cette industrie nouvelle, permettant à la Cie en question d'utiliser sur place tous les résidus de sa distillation, promet d'être payante tout en procurant au commerce des viandes un marché d'approvisionnement de première classe. Le nouveau bâtiment sera fait de brique et de ciment, et sera muni de toutes les accommodations requises pour les fins d'une exploitation à la fois facile et lucrative.

—Les paroissiens de Notre-Dame du Rosaire n'ont pas appris sans regret le départ de leur dévoué et sympathique curé, le R. P. Béliveau, dominicain, qui vient d'être élu à la haute charge de prier des religieux de son ordre, à N. D. de Grâce de Montréal.

Le Père Béliveau était un homme éminent par son savoir et ses vertus, un orateur agréable, un pasteur tout entier à son ministère, tout dévoué à ses

ouailles qui l'aimaient, ayant trouvé en lui le digne continuateur des œuvres de l'estimé Père L. A. Rondot.

Le distingué religieux s'en va, emportant avec lui la considération de tous ceux qui l'ont connu.

Son successeur à la cure de Notre-Dame est le R. P. Jean Bacon, ancien vicaire. Ce dernier n'est pas un inconnu et il serait oiseux de faire son éloge. Ceux qui l'ont vu à l'œuvre, il y a quelques années, connaissent amplement son zèle et son dévouement.

—Le 28 août, Monsieur le chanoine P. Z. Decelles, V.-G. présidait une cérémonie de profession religieuse et de vêtiture au couvent de la Présentation de Marie.

Le sermon de circonstance fut prêché par M. le chanoine L. A. Sénécal, curé de la Cathédrale. Ont prononcé les vœux de religion :

Eugénie Guillet, de St-Angèle, dite Sr Marie Ste Laure.

Georgine Fortin, de St-Sébastien, dite Sr M. de l'Incarnation. Zéphirina Fontaine, de Fall-River, dite Sr M. Ste Anatolie. Béatrix Murphy, de Adamsville, dite Sr M. Agnès.

Léontine Landry, de Bristol Conn., dite Sr M. Louise du Sacré-Cœur.

Marie-Louise Bessette, de Marieville, dite Sr M. St Joseph. Corine Bédard, de Adams, Mass., dite Sr M. Ste Paule.

Anna St Onge, de St-Hyacinthe, dite Sr M. Madeleine.

Ont revêtu l'habit religieux : Eva Gendron, de St-Hugues, dite Sr Hermance.

Lydia Paquette, de Keeseville, dite Sr Ste Rita.

Marie Anne Lavallée, de St Cléophas, dite Sr Noémie de Marie.

Antoinette Allard, de Sudbury, dite Sr St-Edmond.

Maria Collette, de St Jean Baptiste, dite Sr Noélie de Marie.

Blanche Halley, de St-Hyacinthe, dite Sr Ste Aline.

Alméria Bonin, de St-Hyacinthe, dite Sr Marie André.

Fabiola Hamel, de St-Hyacinthe, dite Sr Ste Clémentine.

Blanche Bousquet, de St-Hyacinthe, dite Sr Ste Angéline.

Maria Grégoire, de Lynn, dite Sr Ste Julienne.

Emma Trottier, de Roxton Pond, dite Sr Ste Stéphanie.

Albine Loney, de St Louis de Ha ! Ha, dite Sr Ste Suzanne.

Robertine Savage, de Montréal, dite Sr Louise de Marie.

Anne Parent, de Biddeford, dite Sr Ste Théodora.

Alphonsine Désautels, de St-Hugues, dite Sr Ste Françoise.

Joséphine Brault, de St Alexandre, dite Sr Clémence.

Anna Déry, de Manchester, dite Sr Emilienne.

Mabel Bouthillette, de Biddeford, dite Sr Juliette.

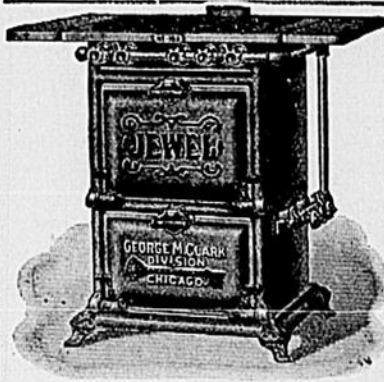
Saint-Césaire.—M. Joseph Octave Guertin, un vieillard âgé de 78 ans, demeurant à Saint-Césaire, et dont l'épouse, née Emélie Martin, est décédée à l'âge de 75 ans, le 28 août dernier, désirerait faire connaître à ses enfants la mort de leur mère, mais malheureusement ces derniers, au nombre de deux, n'ont pas donné signe de vie depuis 2 ou 3 ans. Leurs noms sont Octave Guertin et Madame Frédéric Gauthier (Herménise). Les dernières nouvelles étaient datées de Manchester, E. U.

Il y a eu le 31 août réunion du cabinet provincial à laquelle l'hon. M. McCorkill, nommé juge, a donné sa démission.

L'hon. M. Gouin, premier ministre, a alors appelé l'hon. M. Auguste Tessier, ministre de l'Agriculture, au département du trésor, l'hon. M. Allard au département de l'Agriculture, et l'hon. M. Weir, orateur de l'assemblée législative, au département des travaux publics.

UNE VISITE

Avant longtemps le Gaz sera le seul combustible en usage dans nos familles



Que le public veuille bien prendre note que la Cie de Gaz, de cette ville installera gratuitement tout poêle à Gaz, à fourneau, qui sera acheté à son magasin. Ouvrage de première classe.

LOUIS BROUSSEAU, Gérant.

! Pour la cuisine il est sans égal. Il n'est pas plus coûteux que le bois ou le charbon et toutes celles qui en font usage s'accordent à dire que c'est presque un plaisir que de s'en servir pour les besoins de la cuisine. Le Gaz est, de tous les combustibles, le plus propre et le plus commode. En été, il a l'immense avantage de tenir la maison fraîche et le mari lui-même, lorsqu'il rentre pour dîner, ne trouvant pas sa demeure surchauffée par le bois et le charbon, voit combien il est avantageux de faire usage de Gaz, à la cuisine.

CHARBON DUR

GRATE, EGG, STOVE & CHESNUT.

Charbon de bois, charbon à vapeur, charbon de forge, charbon pour fonderies.

Gravois pour couvertures.

Bois de chauffage de toutes sortes scié et fendu à ordre.

Téléphone 264.

ANTHIME CADORETTE.

113 Rue Girouard,
coin de la rue St-Michel,

ST-HYACINTHE.

j. a. c.

TAPISSERIES !

PATRONS NOUVEAUX

IMMENSE ASSORTIMENT

HUILES,

PEINTURES,

FERRONNERIES

DE TABLETTES.

Ustensiles en granit.

U. BEAUNOYER,

PEINTRE-DÉCORATEUR

ET TAPISSIER,

95 Casades,

ST-HYACINTHE.

Téléph. 237.

à 15, 6. 07.

L. N. TRUDEAU

DENTISTE

102 RUE MONDOR, ST-HYACINTHE.

Dentiers de toutes sortes faits sur commandes. Prix modérés.

DENTS EXTRAITES SANS DOULEUR par un nouveau procédé.

JOS. HUETTE

PLOMBIER ET COUVREUR

(en métal ou en gravois.)

Rue St-Simon, Place du Marché,
St-Hyacinthe.

FERRONNERIE,

POÊLES ET FOURNAISES,

AGRÈS DE FROMAGERIES,

TUYAUX DE FER ET GRÈS,

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION EN GÉNÉRAL.

APPAREILS DE CHAUFFAGE.

à 15-7-7.

S. - W.

Employez

LA FAMEUSE
PEINTURE
PRÉPARÉE

Sherwin-Williams

*

Raymond & Frere,

Seuls agents pour

ST-HYACINTHE



GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Exposition de Toronto

Du 27 AOUT AU 10 SEPTEMBRE 1906,
Des billets d'aller et retour seront vendus à la gare de St-Hyacinthe, aux prix suivants : 31 août et 2, 4, 5 et 6 septembre \$11.20.
1 et 3 septembre \$7.75.
Enfants âgés de moins de 12 ans, moitié prix.
Les billets sont valides, pour le retour, jusqu'au 11 septembre 1906, inclusivement.

Exposition de Sherbrooke

Du 1 AU 8 SEPTEMBRE 1906.
Des billets de retour de première classe seront vendus à ST-HYACINTHE au prix suivants :
1-2-3-4-7-8 septembre..... \$2.15
5-6 septembre..... 1.70
Un train spécial quittera St-Hyacinthe pour Sherbrooke le 5 septembre à 8.36 hrs, A. M.
Les billets sont valides pour le retour de Sherbrooke le ou avant le 10 septembre 1906.
Enfants âgés de 5 ans et au-dessous de 12 ans, la moitié du prix de passage d'Excursion d'un adulte.

Pour les billets et autres renseignements adressez-vous à

A. H. BRODEUR,
Agent de billets, ou à
E. FOURNIEU
chef de gare, St-Hyacinthe.

EMPLACEMENT A VENDRE

Un emplacement de 50 x 90, rue du Palais, en face du Carré Dessaulles.

S'adresser à

A. DENIS,
Bureau de "La Tribune",
j. a. c.

LE ROSAIRE

ET LES AUTRES

DEVOTIONS DOMINICAINES

REVUE MENSUELLE

publiée par

LES PÈRES DOMINICAINS

du Couvent de Saint-Hyacinthe.

(32 pages avec illustrations,

ABONNEMENT - \$1.00 PAR AN

FEUILLETON

MARIAGE SECRET

TROISIÈME PARTIE

LA TOILE DE L'ARAIGNÉE

IX

A BOUT DE FORCE

—Qu'est-ce que tu leur as dit, vieille ficelle ?

—Qu'on me demandait à la police pour un renseignement... Et comme on venait de te voir entrer et sortir, on s'est imaginé tout de suite...

Delorme se mit à rire.

—Que j'en étais...

—Ça leur a fichu la trousse. Tu sais, de ce côté-là, ils ne sont jamais bien tranquilles... Et ce qu'ils m'ont recommandé de vite revenir leur dire de quoi ça retourne !... je t'écoute, mon vieux, qu'ils me croient à la grande boîte...

—Et toi, tu ne te doutes pas que tu leur disais quelque chose approchant un peu de la vérité.

—Nous allons à la préfecture !

—Ah ! non. L'endroit est trop malsain.

—Il me semble aussi...

—Mais nous allons faire comme si nous en venions... Toi, du moins.

—Qu'est-ce que c'est encore que ce truc-là ?

—Je vais t'expliquer.

L'explication fut longue, mais bien comprise, car lorsqu'ils se séparèrent, Trois-Pattes faisait, en se frottant les mains :

—Très chic... très chic... Cette fois, mon vieux, tu y es... pan, dans le mille...

Sois exact surtout.

—A l'heure militaire, n'aie pas peur.

—Tu commences piano...

—Pianissimo.

—Et puis tu te mets à gaffer... à gaffer...

—Les pieds dans le plat... c'est dit...

—Et le grand jeu, pour finir.

—Tout ce qu'il y a de plus grand jeu... le jeu à vingt francs... tarots égyptiens... Je te dis que j'ai bien compris.

—Alors, à tout à l'heure.

Le même jour, vers la tombée de la nuit, un individu d'assez piètre mine — un grand brun, plutôt vieux que jeune, — avec une grosse canne, un chapeau melon assez défraîchi... une redingote noire assez douteuse, — entra cavalièrement dans la loge des époux Guichardon.

Et, jetant un rapide coup d'œil autour de lui, comme pour s'assurer qu'il n'y avait, là-dedans, que les concierges :

—Une femme et une fille Castéras, c'est bien dans la maison ?

—Oui, j'ai dans mon immeuble madame et mademoiselle Castéras, rectifia la mère Guichardon assez étonnée et tout à fait choquée par le sans façon de cet individu qui marquait décidément fort mal.

Mais lui, clignant de l'œil :

—Je suis envoyé par le quai des Orfèvres.

Et la concierge toute ébahie :

—La Sureté !...

—Chut !

Et cet individu qui, en effet, avait bien l'air "d'en être," continuait confidentiellement :

—C'est pour avoir quelques renseignements que je viens...

—A propos du vol ? du coffre-fort qu'on a si bien escamoté ?

Il eut un sourire mystérieux.

—Le vol... Nous sommes fixés là-dessus.

—Vous avez trouvé ?...

—Oui.

—Les voleurs ?...

Il eut un sourire encore plus incompréhensible.

—Pas précisément.

—Quoi, alors ?...

—Le truc.

La mère Guichardon commençait à regarder de travers ce policier qui faisait le malin mais qui ne s'expliquait guère... D'ailleurs, c'est connu, là-bas, quai des Orfèvres, ils se croiraient perdus s'ils n'allaient pas toujours chercher midi à quatorze heures.

Et, commençant à se mettre en garde :

—Il vaudrait mieux que vous ayez trouvé les obligations comme ça, au moins, vous auriez rendu un service à ces pauvres femmes.

Mais lui, clignant encore de l'œil :

—Pft ! les obligations... Elles n'avaient pas attendu cette avarie pour être bazardées.

—Par qui ?...

—Par ceux qui pouvaient ouvrir coffre.

—Allons donc ! on voit bien que vous ne connaissez pas les gens dont vous parlez.

—Vous les connaissez donc bien, vous ?

—Depuis dix ans. Ça ne fait pas deux jours.

—Alors vous savez que la femme et la fille Castéras ont perdu leur place...

—A l'institution Laferté, oui.

—Et savez-vous pourquoi ?

—Faut croire qu'elles n'ont pas été d'accord avec la patronne...

—Ah ! c'est ça qu'elles ont raconté dans la maison ?... Je sais bien que ce n'est pas l'aplomb qui leur manque...

Et comme la concierge restait suffoquée :

—Avez-vous connaissance d'un bon petit jeune homme... d'un fils de famille... monsieur Henri de Lorgerac... qu'elles sont en train de plumer ?...

Pour le coup, la concierge éclata.

—Mais c'est des abominations... Elles ne reçoivent personne... à l'exception d'un monsieur... un voisin... qui vient avec un jeune homme... Mais celui-là, il ne s'en cache pas ; c'est pour le bon motif ?...

—C'est elles qui le disent ?

—C'est lui... lui, entendez-vous... Et ce n'est pas de n'importe qui que je vous parle : c'est de M. le vicomte de l'Orme et de son filleul, M. Ludovic de Queyrel...

Le policier se tordait de rire :

—Comment ! à celui-là aussi elles montent le coup !...

—Celui-là aussi... De quel autre voulez-vous donc parler ?... J'ai bien des yeux, peut-être...

—Et quand je vous répète que jamais... au grand jamais...

Mais, lui, sans se démonter :

—Ah ! les fines mouches !... Elles finiraient bien par empaumer aussi ces imbéciles...

Seulement, nous allons mettre la mécanique... Voilà trop longtemps que ça dure...

—Mais ce n'est pas possible d'être entêté comme ça... Dix ans, je vous dis... Voilà dix ans qu'elles sont ici... les plus tranquilles... les plus retirées...

—Elles n'opèrent pas à domicile, voilà tout ce que ça prouve.

—Mais quoi ?... qu'est-ce qu'elles ont fait ?... Pourquoi s'occupe-t-on d'elles ?...

—Pour les expédier dans leur pays... Et plus vite que ça... Oh ! avec les étrangères, ça ne traîne pas... Une plainte... emballées à la frontière...

—On veut les expulser !...

—Tout simplement.

—Mais elle est malade !

—Qui ?

—La mère... madame Castéras...

—Elle aura une voiture pour pour s'en aller... une belle voiture cellulaire... Des maladies comme ça, on les connaît...

—Malade... malade... je vous répète... à plat de lit.

—Vous l'avez vue ?

—Non... mais monsieur le vicomte de l'Orme me l'a dit...

Il la voit tous les jours, lui...

—Eh bien, si elle se laisse voir à ce vicomte elle ne me refusera pas la même faveur...

—Vous montez ?

—Je ne viens que pour ça...

Au quatrième, porte à droite, n'est-ce pas ?...

Porte à droite... oui... balbutia la concierge qui perdait positivement la tête... mais...

vous ne venez pas pour l'arrêter !...

—Si on vous le demande, vous direz que vous n'en savez rien...

Il fit un pas, comme pour sortir de la loge... et puis, comme s'il se rappelait un détail oublié.

—Ce vicomte qui est toujours fourré chez elles... il demeure aussi dans la maison ?...

—Non... fit rageusement la mère Guichardon.

—Qu'est-ce que vous m'avez donc raconté tout à l'heure ?...

—C'est son filleul que je disais M. de Queyrel...

—Ça doit être de la même bande...

—Vous ne savez pas de qui vous parlez... parce que si vous le saviez !

Et la concierge acheva sa phrase par une mimique exaspérée : Ne voilà-t-il pas que cet oiseau-là s'attaquait maintenant au roi des locataires ?...

Mais l'autre qui, paraît-il, était tenace dans ses idées :

—Votre vicomte... Il est gaga ou c'est un rasta... un rasta... comme elles...

—Monsieur de l'Orme... un rasta !...

L'indignation l'empêcha d'en dire plus long.

—Et puis, faisait l'agent en tirant un crayon et un calepin de sa poche, je suis bien aise d'avoir les noms de ces deux individus... Ils sont de la flotte... C'est évident... Et ce qu'ils vont être signalés à la préfecture !...

—Mais il est fou !...

L'agent n'avait pas entendu, sans doute, cette dernière exclamation...

Déjà il montait chez les pauvres dames Castéras...

Et, sur ses pas... quatre à quatre... suant... soufflant... la mère Guichardon courait prévenir le roi des locataires de l'odieuse façon dont ce policier l'englobait avec madame Castéras dans une accusation... incompréhensible... oh ! oui... mais surtout révoltante... ignoble...

Par bonheur, tout à l'heure, elle l'avait vu monter, ce bon M. de l'Orme, et elle savait qu'elle allait le trouver dans l'atelier, où lui servirait cet extraordinaire... cet inimaginable plat du jour.

Elle avait sa clef, la concierge.

Comme une trombe, — sans frapper, — elle avait fait une invasion :

—Monsieur... monsieur le vicomte !...

Et le roi des locataires qui semblait plongé avec son cher filleul dans une conversation très intime... le roi des locataires sursautait à la vue de cette femme affolée.

—Ah ! mon Dieu ! que vous arrive-t-il, madame Guichardon ?

—A moi... à moi personnellement... rien...

—A qui donc ?...

—A madame Castéras... à vous aussi monsieur le vicomte...

Tout effaré, à son tour, il s'était levé du fauteuil où il était assis.

—Madame Castéras !... moi !... tous les deux ensemble ?...

—Tous les deux !...

—Expliquez-moi... madame Guichardon... expliquez-moi vite...

—Ah ! ce fut pénible !... Très confus d'abord... très incohérent...

Mais enfin, malgré cette incohérence et cette confusion, — sans doute parce qu'il était doué d'une remarquable perspicacité, — le vicomte comprit vite... très vite même !

Et maintenant presque aussi agité que la digne concierge :

—Cet homme... ce drôle !...

—Ce mouchard, monsieur le vicomte, ce mouchard !...

—Un drôle, oui, j'ai bien dit... il est allé chez ces pauvres femmes ?...

—Il y est... Il y est en ce moment...

—Vous êtes bien sûre qu'on

l'a laissé entrer ?...

—Quand j'ai passé devant la porte, elle venait de se refermer sur lui... Je l'ai entendue claquer... Et comme il n'était pas sur l'escalier, c'est donc qu'il était dedans...

—Alors... il les menace... il les terrorise... il les torture...

—Il leur fait tourner le sang... Pour ça, il n'y a pas d'erreur !

—Et cette pauvre madame Castéras qui est malade !...

—Au lit !

—... Qui, plus encore qu'une autre, a besoin de ménagement !

—Eh bien !... il doit en avoir une manière de ménager les gens, celui-là...

—Et, dans votre loge, il s'est permis... contre moi ?...

—Des abominations... des horreurs... monsieur le vicomte... des choses qu'on ne peut pas seulement répéter...

—Répétez quand même...

—Pour vous obéir, monsieur le vicomte ! Idiot... gaga... rasta... Toutes les indécentes, ce vaurien les a dites...

—Vous en témoignerez au besoin ?...

—Et Guichardon aussi...

Ah ! pour sûr que nous en lèverons la main !...

—Mais, en attendant...

Il eut un geste... non, la concierge ne trouva que ce mot pour le qualifier : héroïque !

—Suivez-nous madame.

Mais c'est M. Ludovic qui s'élançait déjà.

—Mon parrain !... Je devine votre généreux dessein... Je vais avec vous, Et la mère Guichardon toute enthousiasmée :

—Ah ! bonnes gens du bon Dieu ! c'est chez ces pauvres dames que vous allez !

—Nous devrions déjà y être...

Et prenant la tête de la petite troupe composée, à présent, de Ludovic et de la concierge ce brave homme de vicomte dégringola l'étage qui les séparait de l'appartement des dames Castéras.

Ah ! quel coup de sonnette impatient... impérieux... irrité...

... Un de ces coups qui ne permettent ni refus... ni hésitation...

Quand on les entend, forcément, il faut ouvrir... et tout de suite...

Et aussitôt, en effet, Rolande toute bouleversée... toute frémissante... Rolande qui semblait hors d'elle-même... se précipitait à la porte...

Et, reconnaissant ceux qui s'y présentaient :

—Ah ! monsieur de l'Orme !... au secours !... c'est affreux !... c'est indigne !...

Il n'avait pas même pris le temps de répondre à la jeune fille cet ancien soldat de l'armée pontificale qui avait l'air de renifler la poudre des combats d'autrefois...

D'un geste, à la fois violent et protecteur, il l'avait écartée...

Et il s'avançait... cramoisie de colère... hantant d'indignation... il s'avançait à la rencontre d'un homme qu'on voyait, debout, au milieu de la petite salle à manger.

—Vous... êtes... dites-vous... un... agent... de la !...

L'autre avait reculé d'un pas ; — Eh bien... quand cela serait ?

—Alors... votre mandat... montrez votre mandat... bégayait furieusement le vicomte...

—Mon mandat ! faisait l'autre que cette furibonde intervention semblait avoir assez surpris et fort interloqué, — mon mandat ?... Je n'en ai pas... mais... voilà ma carte...

Il mettait la main à la poche de sa redingote...

—C'est inutile de chercher votre morceau de carton... Si vous n'avez pas de mandat, que faites-vous ici !...

—Mais... je ne viens pas pour procéder à une arrestation...

—Pourquoi faire alors ?...

Pourquoi faire ?...

—Eh ! vous n'allez cependant pas me dévorer !...

(A continuer)

L.P. MORIN & FILS

ENTREPRENEURS-MENUISIERS
MANUFACTURIERS DE

PORTES, CHASSIS,
JALOUSIES, MOULURES
DECOUAGES, ETC

Spécialité :

Bancs d'Eglises, de Sacristies et d'Écoles
AUSSI

Assortiment complet de

BOIS DE SGIAGE.

Séchés à la vapeur, préparés et brut

**Bois de Charpentier,
Bardeaux, etc.**

Tout ouvrage fait promptement,
Satisfaction garantie.

Coin des rues...

St-Antoine et St-Joseph

St-Hyacinthe

L. A. MASSE,

ASSURANCE

The Manufacturers Life Insurance Co

Feu, — Vie, — Accident, —
Marine, — Bris de Vitres, —
Identification, — Garantie

Bureau de la Manufacturers Life,
173 Boulevard Girouard,
ST-HYACINTHE.

Argent à prêter. Tél. Bell 31

A VENDRE

Aux ateliers de "La Tribune"

BLANCS de REÇUS de Dimes et
livret de 100 — 25 cts par la malle.

BLANCS de REÇUS pour Rente de
Bancs, en livrets de 100. — 25 cts par la
malle.

BLANCS de REÇUS de Loyer, Blancs
de Reçus ordinaires, Blancs de Billets.
En livrets de 100. — 25 cents.

Maison à Louer

La résidence occupée ci-de-
vant par M. J. P. Fréneau, rue
Dessalles, 10 appartements,
Chauffage à l'eau chaude ; éclaira-
au gaz et à l'électricité. Posses-
sion immédiate.

S'adresser à

A. DENIS,
"La Tribune".

j. a. c. St-Hyacinthe,

St-Hyacinthe Illustré

1886

Historique de St-Hyacinthe contenant
plus de 100 gravures des édifices publics,
religieux, manufacturiers, etc de la ville.
Prix 25 cts franco par la malle.

GEO. ST-JEAN
agent de journaux
St-Hyacinthe, Qué.

Joseph Bouchard

MARCHAND DE

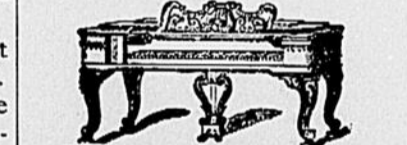
PIANOS ET ORGUES

Accordeur et Réparateur.

Représentant les plus célèbres manufactu-
riers. 25 pour cent meilleur marché que
partout ailleurs. Tout instrument garan-
ti pour 10 ans. Une visite est sollicitée,
CONDITIONS FACILES.

37 RUE LAFRAMBOISE,
ST-HYACINTHE, Que.

15 déc. '05 — 3m.



60 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS

COPYRIGHTS & C.

Anyone sending a sketch and description may
quickly ascertain our opinion free whether
invention is probably patentable. Communica-
tions strictly confidential. Handbook on Patents
sent free. Oldest agency for securing patents.
Patents taken through Munn & Co. receive
special notice, without charge, in the

Scientific American.